



COVID-19

Le point dans la commune.

SECRETARIAT

Le secrétariat de Mairie est fermé au public, sauf pour les actes urgents d'état-civil.

Une seule secrétaire travaille actuellement, la seconde étant en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA). L'ouverture au public devrait se faire à compter du 11 mai, sauf directives contraires.

SERVICES TECHNIQUES

Nos deux agents ont été placés en ASA à compter du 15 mars. Le 13 avril un agent a repris à temps complet pour l'entretien du village et divers travaux de peinture à la salle communale.

Le second agent est actuellement en arrêt de travail.

ECOLES

L'école de Montauban accueille des enfants de soignants ou personnels contribuant à la lutte contre le COVID-19. Les cours sont assurés par des professeurs des écoles de divers établissements de la vallée. Nos ATSEM assurent leur mission sur le temps scolaire. Les temps périscolaires sont pris en charge par les personnels de la communauté de communes. Une réunion se tiendra le mardi 5 mai 2020 pour décider de l'éventuelle réouverture de l'école et dans quelles conditions.

ATTESTATION DEROGATOIRES

Mises à disposition au début du confinement et destinées aux personnes n'étant pas en mesure de les imprimer, nous avons dû stopper ce mode de distribution, sauf pour le point mis à la porte de la mairie. Malheureusement certaines personnes n'ont pas joué le jeu de la solidarité et, à l'instar des pâtes ou du papier WC au début du confinement, des stocks étaient visiblement constitués. Nous avons fait le choix d'imprimer les attestations directement pour les personnes en faisant la demande.

LES MASQUES

La mairie n'a pas de passe-droit et se procurer des masques n'est pas chose facile.

250 masques dit " *chirurgicaux* " ont été commandés pour équiper les ATSEM et sont uniquement destinés à cette utilisation.

Par ailleurs une commande de 200 masques " *grand public* " a été passée via l'Association de Maires de France. Nous savons que sur ces 200, seulement 40 nous seront livrés et nous en ignorons la date.

Une autre commande de 500 masques " *grand public* " a été effectuée via la Communauté de Communes. A ce jour, nous ne savons pas si cette commande sera complètement honorée. Elle devrait être livrée en deux fois. Une première livraison le 22 mai et le reliquat le 29 mai.

Bien sûr cela sous toutes réserves.

Ces masques sont destinés à la fois à nos agents, mais aussi aux personnes dites à risques, soit la population de plus de 70ans.

Toutefois, si des personnes n'entrent pas dans ce critère mais sont à risques, nous pourrions, sur justificatif médical et en fonction de notre stock en fournir également.

Cette dotation se ferait à titre unique, la commune n'ayant pas les moyens d'assurer une distribution dans la durée. Sauf modification des moyens d'approvisionnement.

Bien entendu, tout cas de besoins particuliers, dans cette période difficile, peut nous être soumis, nous essayerons d'apporter une solution.

Prenez soin de vous et continuez d'appliquer les règles du confinement et de distanciation physique.

L'Equipe municipale